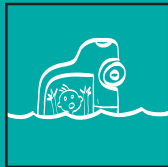


En cas d'inondation

Lorsque l'eau monte, je peux être exposé à plusieurs risques pour ma santé.

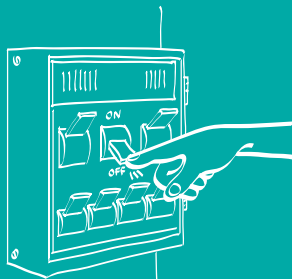


Électrocution, pollution, explosion

La montée des eaux entraîne parfois un mauvais fonctionnement des installations de gaz et d'électricité. Il y a donc des risques d'explosion et d'électrocution.



Je commence par couper le gaz et l'électricité.



Noyade et contusions

À l'extérieur, je peux me noyer ou être blessé par un objet entraîné par les eaux. Ma voiture n'est pas un abri, je risque d'y rester bloqué et de me noyer.



Je ne sors pas et je suis les consignes des secours sur Radio France.



Isolement

Seul ou avec mes proches, je peux me retrouver isolé à la maison pendant un certain temps et manquer de choses essentielles.



Je garde avec moi le matériel nécessaire pour faire face à une situation d'isolement.

